

*SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DES EAUX DE BERGHEIM,  
SAINT-HIPPOLYTE  
ET ENVIRONS*

**PROCES-VERBAL DU COMITE-DIRECTEUR  
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022**

**Sous la présidence de M. François MULLER, Président**

Le trente septembre deux-mille-vingt-deux à 18 heures, le Comité-Directeur s'est réuni, en séance ordinaire, en la mairie de Bergheim. La séance est présidée par Monsieur François MULLER, Président.

Date de convocation : 23/09/2022

<b>SECTEURS</b>	<b>SIE</b>	<b>SIES</b>	<b>SIEB</b>	<b>SIAB</b>
Nombre de délégués élus	12	8	8	10
Nombre de délégués en fonction	12	8	8	10
Quorum	7	5	5	6
Nombre de délégués présents	9	7	7	7
Nombre de procurations	0	0	0	0

Etaient présents :

MM. MULLER François (Bergheim), KLEIN Jean-Marie, 1<sup>er</sup> vice-président (Saint-Hippolyte), AUBRY Richard, 2<sup>ème</sup> vice-président (Orschwiller), DEISS Denis (Bergheim), SPROLEWITZ Robert (Rodern), Mme ENGEL-BARIL Sandrine (Rorschwihr), MM. FUHRER Claude (Rorschwihr), HUBER Claude (Saint-Hippolyte) et M. MORIS Olivier (Orschwiller), délégués titulaires.

Membre absent excusé et représenté : néant.

Membres absents excusés et non représentés :

M. BRUNTZ Guy, délégué titulaire (Rodern)  
Mme MICHEL Amélie, déléguée titulaire (Thannenkirch)

Membre absent non excusé et représenté : néant.

Membre absent non excusé et non représenté :

M. SCHRAMM Jean-Pierre, délégué titulaire (Thannenkirch)

A donné procuration de vote : néant.

Autres participants :

M. METZGER Christian, délégué suppléant (Rorschwihr)  
M. ZIRGEL Jean-Luc, délégué suppléant (Saint-Hippolyte)  
Mme DEJONGHE Valérie, secrétaire de mairie de Bergheim  
Mme SCHAEFFER Christiane, secrétaire de mairie de Saint-Hippolyte  
M. MEYER Quentin, responsable des services techniques de Bergheim

Autre participant excusé :

M. BIHL Hubert, membre suppléant (Thannenkirch)

Autres participants non excusés :

M. LISCHETTI Georges, délégué suppléant (Bergheim)  
M. SALBER Jean-Jacques, délégué suppléant (Rodern)  
M. EBLIN Jean-Paul, membre suppléant (Orschwiller)

Secrétaire de séance : M. KLEIN Jean-Marie

---ooo0ooo---

Monsieur François MULLER, Président, ouvre la séance du Comité-Directeur, convoqué en date du 23 septembre 2022, en saluant cordialement l'assemblée.

Sur proposition du Président, le Comité-Directeur approuve le rajout d'un point à l'ordre du jour portant sur la désignation d'un secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR****Service général - SIE**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juillet 2022
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Nouvelle désignation de délégués titulaires et suppléant - Commune de Thannenkirch
4. Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement
5. Points divers - Communications

**Secteur 1 - SIES - Eau de Source**

6. Remplacement d'une conduite d'eau au réservoir de Rodern
7. Points divers - Communications

**Secteur 2 - SIEB - Eau de Nappe**

8. Remplacement d'une conduite d'eau au réservoir de Rodern
9. Points divers - Communications

**Secteur 3 - SIAB - Assainissement**

10. Attribution du marché de prestation de service pour le compostage de boues d'épuration
11. Points divers - Communications

Il passe immédiatement à l'ordre du jour qui appelle, en point n° 1, l'approbation du procès-verbal de la séance du 28 juillet 2022.

<b>SIE - SERVICE GENERAL</b>
------------------------------

**POINT 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JUILLET 2022**

Aucune observation n'ayant été formulée ni par écrit, ni verbalement, le Président déclare le procès-verbal définitivement adopté, à l'unanimité.

**POINT 2. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

*Sur proposition du Président,*

**LE COMITE-DIRECTEUR, après en avoir délibéré,**

- **DESIGNE** Monsieur Jean-Marie KLEIN, vice-président, secrétaire de séance, assisté de Mesdames Valérie DEJONGHE et Christiane SCHAEFFER, secrétaires auxiliaires.

Vote à main levée

Nombre de votants : 9	Dont présents : 9	Dont procuration : 0
Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0

**POINT 3. NOUVELLE DESIGNATION DE DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANT - COMMUNE DE THANNENKIRCH**

**VU** l'installation du Comité-Directeur par délibération n° 1 du 30 juin 2020

**VU** la délibération du Conseil Municipal de Thannenkirch du 06 septembre 2022 désignant Mme Amélie MICHEL et M. Jean-Pierre SCHRAMM, délégués titulaires du Syndicat Intercommunal des Eaux de Bergheim, Saint-Hippolyte et environs et M. Hubert BIHL, délégué suppléant dudit Syndicat

**Mme Amélie MICHEL est installée dans sa fonction de déléguée titulaire** en sa qualité de membre du Comité-Directeur du syndicat, en remplacement de M. Hubert BIHL.

**M. Hubert BIHL est installé dans sa fonction de délégué suppléant** en sa qualité de membre du Comité-Directeur du syndicat, en remplacement de Mme Amélie MICHEL.

**POINT 4. RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Monsieur François MULLER présente et commente le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement de l'exercice 2021 des secteurs SIES, SIEB et SIAB (*transmis aux délégués par courriel en date du 29/09/2022*).

*Sur proposition du Président,*

**LE COMITE DIRECTEUR, après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **d'adopter** le rapport 2021 sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement
- **d'autoriser** le président ou son représentant à prendre ou à signer tout acte y afférent.

Vote à main levée

Nombre de votants : 9	Dont présents : 9	Dont procuration : 0
Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0

**POINT 5. POINTS DIVERS - COMMUNICATIONS**

**5.1 Rencontre avec le SDEA**

Le président rappelle qu'une rencontre avec le SDEA est fixée au jeudi 13 octobre prochain (*RDV à 14H sur place ou départ à 13H30 au parking du stade de foot de Bergheim*). Pour la bonne organisation des services, il invite les délégués à confirmer leur participation dans les meilleurs délais possibles.

**Secteur 2 - SIES - EAU DE SOURCE**

**POINT 6. REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU AU RESERVOIR DE RODERN**

**VU** l'offre reçue portant sur la recherche de canalisation d'eau de source au réservoir de Rodern, chiffrée à 2 409.60 € TTC

**VU** l'offre reçue portant sur le renouvellement de la conduite d'eau de source du réservoir de Rodern, chiffrée à 3 393.12 € TTC

*Vu l'exposé et sur proposition du Président,*

**LE COMITE DIRECTEUR, après en avoir délibéré,**

- **CONFIE** ces travaux à l'entreprise TP SCHMITT pour la somme totale de 5 802.72 € TTC (hors imprévus)
- **IMPUTE** cette dépense à l'article 21531 du budget primitif du secteur SIES 2022
- **AUTORISE** le président ou son représentant à prendre ou à signer tout acte y afférent.

Vote à main levée

Nombre de votants : 7	Dont présents : 7	Dont procuration : 0
Pour : 7	Contre : 0	Abstention : 0

**POINT 7. POINTS DIVERS - COMMUNICATIONS****7.1 Visite annuelle des sources**

Par lettre du 15 septembre dernier, les délégués sont conviés à participer à la visite annuelle des sources syndicales fixée au vendredi 14 octobre prochain, suivie d'une réunion bilan et d'un repas. *Pour mémoire, une confirmation de participation est vivement souhaitée avant le 06 octobre prochain.*

**7.2 Remplacement de canalisation du réseau d'eau de sources au Rotzel - Travaux optionnels et complémentaires**

**VU** la décision du président n° 001/2022 du 09/06/2022 portant sur l'attribution des travaux de remplacement de canalisation d'eau potable du réseau d'eau de sources, sise lieudit Rotzel, confiés à l'entreprise TP SCHMITT pour un montant de 26 711.04 € TTC (option comprise)

**Considérant** que les travaux réalisés s'élèvent à 21 177.60 € TTC (option non comprise)

**VU** la réalisation de travaux complémentaires portant sur la recherche de la canalisation, nécessaires et incontournables pour un coût de 10 978.26 € TTC

Après en avoir délibéré, **le comité-directeur :**

- **PREND ACTE et APPROUVE ces travaux**, chiffrés à 32 155.86 € TTC
- **AUTORISE** le président ou son représentant à prendre ou à signer tout acte y afférent.

Vote à main levée

Nombre de votants : 7	Dont présents : 7	Dont procuration : 0
Pour : 7	Contre : 7	Abstention : 0

<b>Secteur 2 - SIEB - EAU DE NAPPE</b>
--

**POINT 8. REPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU AU RESERVOIR DE RODERN**

**VU** la délibération du Comité-Directeur n° 6 du 30/09/2022 confiant les travaux de recherche et de renouvellement d'une conduite de réseau d'eau de source au réservoir de Rodern à l'entreprise TP SCHMITT

**VU** l'offre reçue portant sur des travaux de remplacement de deux vannes et d'installation d'un regard de 1.50 m x 1.50 m sur le réseau d'eau de source, nécessaire dans le cadre des travaux d'installation de débitmètres pour le bon fonctionnement et l'entretien dudit réservoir

*Vu l'exposé et sur proposition du Président,*  
**LE COMITE DIRECTEUR, après en avoir délibéré,**

- **CONFIE** ces travaux à l'entreprise TP SCHMITT pour la somme totale de 10 568.70 € TTC (hors imprévus)
- **IMPUTE** cette dépense à l'article 231531 du budget primitif du secteur SIEB 2022
- **AUTORISE** le président ou son représentant à prendre ou à signer tout acte y afférent.

Vote à main levée

Nombre de votants : 7	Dont présents : 7	Dont procuration : 7
Pour : 7	Contre : 0	Abstention : 0

**POINT 9. POINTS DIVERS - COMMUNICATIONS**

M. François MULLER adresse ses remerciements à MM. Jean-Marie KLEIN et Richard AUBRY, vice-présidents du syndicat, Claude FUHRER, membre délégué de Rorschwihr qui, par leurs conseils et leur présence sur site, ont contribué à la bonne exécution des travaux de remplacement de la canalisation du réseau d'eau au Rotzel et de la conduite d'eau du réservoir de Rodern. Mme Linda NOTHDURFT, agent communal en charge des sources syndicales, est également remerciée pour la remise en eau et le nettoyage des ouvrages à l'issue des travaux. Des photographies ont été réalisées par M. Jean-Marie KLEIN. A noter également qu'un relevé de conduites a été opérée.

**Secteur 3 - SIAB - ASSAINISSEMENT**
**POINT 10. ATTRIBUTION DU MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE POUR LE COMPOSTAGE DE BOUES D'EPURATION**

- VU la consultation des entreprises  
 VU la seule offre reçue et son analyse  
 VU les articles L.1212-1 et L.1212-13 du Code de la Commande Publique

**LE COMITE DIRECTEUR, après en avoir délibéré,**

- **DECIDE d'attribuer** le marché de prestation de service pour le compostage de boues d'épuration en vue de leur valorisation agricole et le transport aller/retour des containers à la société AGRIVALOR BERGHEIM de 68560 HIRSINGUE, décomposé comme suit :
  - Transport, compostage des boues :  
Montant annuel prévisionnel indicatif total HT : 41 296 € HT
  - Suivi analytique annuel des boues :  
Montant total HT : 3 581 € HT
  - Traitement des lots non-conformes par incinération :  
Montant total HT : 920.60 € HT/tonne de MS

Les prix sont fermes pour la 1<sup>ère</sup> année d'exécution de la prestation. Pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années ainsi que les reconductions ultérieures du marché, les prix sont révisibles suivant les modalités prévues. Les prestations sont rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix indiqués au bordereau des prix unitaires.

Les prestations seront exécutées à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour une durée de 4 ans, renouvelables 2 fois par période d'un an, soit une durée globale de 6 ans.

- **AUTORISE** le président ou son représentant, entité adjudicatrice, à signer tous documents à intervenir à cet effet

Vote à main levée

Nombre de votants : 7	Dont présents : 7	Dont procuration : 0
Pour : 7	Contre : 7	Abstention : 0

**POINT 11. POINTS DIVERS - COMMUNICATIONS****11.1 Point sur les études et missions menées par IRH Ingénieur Conseil**

Le comité-directeur prend acte de l'état d'avancement des dossiers suivants :

- le rapport portant sur l'élimination des ECP et mise à jour de l'étude diagnostique du système d'assainissement a été transmis en date du 29/09/2022, *en cours de vérification par nos services pour validation.*

Il note par ailleurs que la réalisation d'une étude de branchements devra être lancée sur l'ensemble des communes pour compléter cette étude, précisant qu'une réflexion préalable sera menée pour fixer les modalités de portage et de répartition du coût de cette opération (subventionnée par l'Agence de l'Eau-Rhin-Meuse). A suivre.

- le rapport provisoire portant sur la réalisation d'une étude de diagnostic vers l'amont de la station d'épuration de Bergheim a été transmis en date du 29/09/2022, *en cours de validation par nos services*,
- le manuel d'autosurveillance de la STEP, mis à jour au vu des observations émises par les services de la D.D.T. et de l'Agence de l'Eau-Rhin-Meuse a été transmis en date du 29/09/2022, *en cours de vérification par nos services pour validation*.

### **11.2 Pesticides dans l'eau - Alsace Nature attaque les dérogations préfectorales**

Le comité-directeur est informé qu'Alsace Nature a décidé de contester les dérogations préfectorales autorisant la consommation d'eau potable dont la concentration en dérivés de pesticide (métabolites) est non conforme, l'objectif de l'association environnementale étant de faire interdire l'usage de tout herbicide dans l'agriculture alsacienne. Aussi, le président rappelle que le syndicat va engager des études à ce sujet par voie de conventions avec le Syndicat Mixte du Niederwald et la Communauté d'Agglomération de Colmar, précisant que sur le secteur du syndicat, l'eau est conforme. A suivre.

---ooo0ooo---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 19 heures 03 minutes.

Le secrétaire de séance  
Jean-Marie KLEIN



Le Président  
François MULLER

<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE BERGHEIM, SAINT-HIPPOLYTE ET ENVIRONS</b>	<b>PROCES-VERBAL DU COMITE-DIRECTEUR SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022</b>  <b>Sous la présidence de M. François MULLER, Président</b>
---	--

Etaient présents :

MM. MULLER François (Bergheim), KLEIN Jean-Marie, 1<sup>er</sup> vice-président (Saint-Hippolyte), AUBRY Richard, 2<sup>ème</sup> vice-président (Orschwiller), DEISS Denis (Bergheim), SPROLEWITZ Robert (Rodern), Mme ENGEL-BARIL Sandrine (Rorschwihr), MM. FUHRER Claude (Rorschwihr), HUBER Claude (Saint-Hippolyte) et M. MORIS Olivier (Orschwiller), délégués titulaires.

**LISTE DES DELIBERATIONS :**

N°	Délibération	Vote
<b>Service général - SIE</b>		
1.	Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juillet 2022	Approuvé
2.	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvé
3.	Nouvelle désignation de délégués titulaires et suppléant - Commune de Thannenkirch	
4.	Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement	Approuvé
5.	Points divers - Communications	
5.1	Rencontre avec le SDEA	
<b>Secteur 1 - SIES - Eau de Source</b>		
6.	Remplacement d'une conduite d'eau au réservoir de Rodern	Approuvé
7.	Points divers - Communications	
7.1	Visite annuelle des sources	
7.2	Remplacement de canalisation du réseau d'eau de sources au Rotzel - Travaux optionnels et complémentaires	Approuvé
<b>Secteur 2 - SIEB - Eau de Nappe</b>		
8.	Remplacement d'une conduite d'eau au réservoir de Rodern	Approuvé
9.	Points divers - Communications	
<b>Secteur 3 - SIAB - Assainissement</b>		
10.	Attribution du marché de prestation de service pour le compostage de boues d'épuration	Approuvé
11	Points divers - Communications	
11.1	Point sur les études et missions menées par IRH Ingénieur Conseil	
11.2	Pesticides dans l'eau - Alsace Nature attaque les dérogations préfectorales	

Liste publiée et date de mise en ligne le 06/10/2022

Le Président, François MULLER

